

Le jardin créole à Fort-de-France : stratégie de résistance face à la pauvreté ?

Jean-Valéry Marc

Volume 11, numéro 1, mai 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1009227ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marc, J.-V. (2011). Le jardin créole à Fort-de-France : stratégie de résistance face à la pauvreté ? *VertigO*, 11(1).

Résumé de l'article

Dans la Caraïbe insulaire près de 70 % de la population vit aujourd'hui dans des aires urbaines. La crise de l'industrie cannière dans les années 1950 a été le principal facteur de l'exode rural des populations vers les villes capitales des Petites Antilles afin d'y trouver de meilleures conditions de vie. Constituées majoritairement de ruraux et occupant souvent des emplois faiblement rémunérés, ces populations ont dû s'accommoder au mieux des vicissitudes urbaines. L'une de ces accommodations les plus visibles demeure le jardin créole. Il désigne cette petite unité spatiale de productions agricoles, moyennement délimitée, attenante aux maisons individuelles, très répandue dans les espaces ruraux et urbains des Petites Antilles. Il est dit « créole » parce que caractéristique d'un mode cultural et culturel hérité des époques précoloniale et coloniale, et centré essentiellement sur l'autoconsommation. Ainsi, bien qu'elle rassemble une large part de la population urbaine de l'île et l'essentiel des fonctions de commandement, Fort-de-France reste néanmoins marquée par une ruralité subsistante (Marc, 2007 ; Martouzet, 2001).

Malgré un IDH la plaçant parmi le peloton de tête des pays caribéens, la Martinique accuse de fortes disparités de niveaux de vie ; une frange importante de sa population vit en deçà du seuil de pauvreté et doit survivre entre emploi précaire, revenus sociaux, travail informel. Au croisement du patrimoine, de l'environnement et de l'autoconsommation, le jardin créole urbain révèle une véritable stratégie de survie économique en particulier pour les populations les moins favorisées.



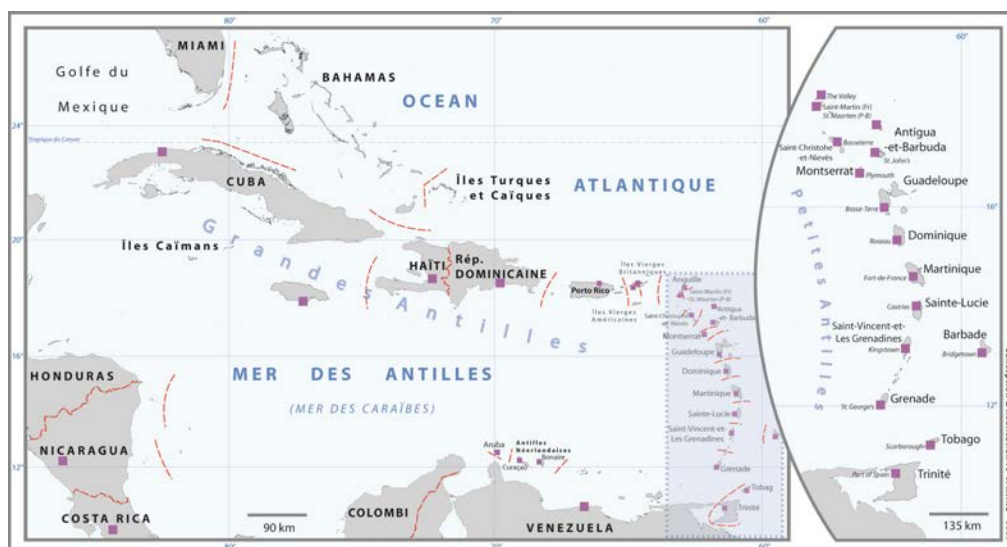
Jean-Valéry Marc

Le jardin créole à Fort-de-France : stratégie de résistance face à la pauvreté ?

Introduction

- 1 Dans la Caraïbe insulaire, près de 70 % de la population vit aujourd'hui dans des aires urbaines et en 2025, conséquence de la modernisation, ce pourcentage atteindra 75 % selon les dernières estimations. Compte tenu du lègue naturel comme facteur limitant (intérieur des terres au relief accidenté) dans les territoires insulaires caribéens d'origine volcanique, l'implantation humaine se concentre sur la frange littorale. (Figure 1). Au milieu du XX^e siècle, la crise de l'industrie cannière, généralisée à la quasi-totalité des îles à économie de plantation, a été le principal facteur d'exode rural des populations vers les capitales (Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Bridgetown) dans l'espoir d'y trouver de meilleures conditions de vie (Audebert *et al.*, 2002 ; Moullet *et al.*, 2007). Tandis qu'une partie des classes les plus favorisées a pu, par l'achat d'une résidence secondaire se redéployer dans les parties attractives et ensoleillées de l'île à partir des années 1980, la majorité de ces anciens ruraux devenus citadins, est restée en ville en s'accommodant au mieux des vicissitudes du tumulte urbain. L'une de ces accommodations les plus visibles demeure le jardin créole. Il désigne une petite unité spatiale de productions agricoles, plus ou moins délimitée, attenante aux maisons individuelles, très répandue dans les espaces ruraux et urbains des Antilles. Centré d'abord sur l'autoconsommation, il est appelé « créole » parce que caractéristique d'un mode culturel et culturel hérité des époques précoloniale et coloniale. Ces jardins créoles à Fort-de-France restent originaux dans la mesure où bien qu'ils soient situés sur de très petites surfaces avec de fortes contraintes mésologiques, ils accusent un formidable foisonnement d'espèces végétales, issues de la richesse de milieu écologique antillais (Sastre *et al.*, 2007). Leur présence en milieu urbain s'inscrit dans une longue tradition d'attachement au végétal et de mise en valeur du milieu naturel dans les territoires caribéens. Cette mise en valeur horticole urbaine dépasse le simple cadre du jardinage, pour atteindre d'autres champs importants de la vie quotidienne citadine : relations humaines, culture, économie domestique, écologie urbaine localisée.

Figure 1. L'espace caraïbe



- 2 L'objectif de notre propos est le suivant : après avoir exposé l'héritage historique du jardin créole urbain et souligné son importante fonction d'autoconsommation, il s'agit de montrer que le jardin créole urbain est également un facteur de différenciation spatiale ainsi qu'un véritable levier pour le développement local. Néanmoins, la question de l'avenir du jardin créole est posée en raison de la pression foncière et du mitage de l'espace que connaissent ces

territoires insulaires caribéens. Dans le sillage des récents travaux menés sur la géographie de l'habiter et l'espace vécu (Paquot et al. 2007) ainsi que sur la nature dans les villes du Sud (Fournet-Guérin, 2007), nous entendons poursuivre la réflexion sur l'écologie urbaine dans la Caraïbe insulaire aujourd'hui.

- 3 L'échantillon sur lequel repose cet exposé se compose de 55 jardins créoles urbains. Il s'agit du nombre exact de jardins visités au cours d'un travail de recherche (Marc, 2007). Deux types de quartiers ont été abordés afin d'obtenir une progression dans les revenus de l'échantillon : les quartiers populaires (Trénelle, Ermitage, Dillon, Texaco) et les quartiers aisés (Didier, Bellevue, Redoute). 39 jardins se répartissent dans les quatre quartiers populaires, les 16 autres étant dans la seconde catégorie. La différence quantitative de jardins visités entre les deux types de quartiers tient à la qualité des rapports de voisinage dans les quartiers populaires de Fort-de-France où les réflexes communautaires demeurent très présents et ont donc permis de visiter plusieurs jardins créoles à partir d'un seul (un détenteur de jardin créole nous recommandait auprès d'un autre).

Origines historiques et fonction économique du jardin créole à Fort-de-France

Des héritages aux survivances contemporaines

- 4 La première conséquence de l'abolition de l'esclavage fut l'acquisition de terres vacantes par les nouveaux affranchis. Ainsi l'histoire explique- la coexistence de deux types d'implantation d'habitat rural. Le premier résulte de l'occupation des terres inaccessibles à la culture de plantation ; le second, résidu d'habitat des temps esclavagistes, se manifeste par divers types de concessions issues de la grande propriété. L'environnement de l'habitat populaire antillais est donc la transcription spatiale d'une économie d'autosubsistance qui s'est constituée en marge de l'économie de plantation (Etifier-Chalono, 1985). La case est conçue pour survivre en milieu autarcique et se fonde ainsi à son environnement. Le jardin fournissait autrefois les matériaux de construction et le paysan y trouvait l'essentiel de son alimentation. L'eau était puisée à la rivière ou recueillie à partir du toit. Le paysan cultivait, non seulement les abords immédiats de la case, également dévolus à l'élevage des animaux domestiques, mais aussi le champ qu'il possédait parfois plus loin dans la montagne.
- 5 Pour expliquer la présence des jardins créoles urbains aux Antilles et plus particulièrement à Fort-de-France, trois facteurs apparaissent : l'attachement traditionnel des Martiniquais au végétal, l'exode rural et l'augmentation du coût de la vie. Grâce aux chroniqueurs anciens et aux nombreux travaux de recherches en ethnobotanique (Labat, 1741 ; Etifier-Chalono, 1985 ; Benoît 2001), on sait aujourd'hui que le jardin a existé aux Antilles dès les premiers temps de la colonisation jetant ainsi les bases d'un fort attachement au végétal, transmis ensuite de génération en génération.
- 6 Le formidable exode rural qu'a connu Fort-de-France à partir des années 1950 (en raison de la dure crise agricole) allait profondément modifier la ville puisqu'il allait être à l'origine de la création de certains quartiers. Fort-de-France apparaît rapidement comme « une alternative au monde rural en proposant plus d'emplois dans les services et les équipements » (Martouzet, 2001). Alors qu'elle est « habitée par 60000 personnes en 1954, la ville compte quinze ans plus tard, près de 100000 habitants (soit une augmentation de 67 %). L'accueil de 2600 individus par an, sur un espace non conçu pour une telle croissance, soumis aux mutations économiques, a généré une urbanisation sans économie urbaine » (Letchimy, 1992). Au-delà du fait que Fort-de-France présente un véritable caractère urbain notamment à travers ses paysages, ses fonctions et son fonctionnement, il n'en demeure pas moins que ses habitants - notamment ceux des quartiers populaires - conservent de nombreuses pratiques rurales (Audebert *et al.*, 2002) : présence de la famille élargie, pratique de l'élevage à petite échelle (volailles, caprins, ovins, porcins) auxquelles s'ajoute la forte présence des jardins créoles. Dans les quartiers populaires de Fort-de-France comme Trénelle par exemple, l'enchevêtrement des logements est tel (Cf. photo n° 1) et les formes du jardin créole pouvant aller de la petite parcelle de terre à une disposition exclusivement intérieure et hors-sol (en pots ou en bacs), il devient

extrêmement difficile de dénombrer exactement les jardins créoles malgré les investigations sur le terrain (Letchimy, 1992 ; Martouzet, 2001 ; Marc, 2007) et le rendu paysager observable. Le statut juridique des résidents des quartiers populaires de Fort-de-France varie quant à lui entre celui d'occupant sans titre et celui de locataire sur plusieurs années (Letchimy, 1992). La municipalité de Fort-de-France a récemment (2009) mis en place un dispositif d'aide à la reconnaissance et à l'acquisition foncière pour permettre aux occupants sans titre de longue date (plus de trente pour certains) de devenir enfin propriétaires de la parcelle qu'ils occupent.

7 Ce jardin est en effet si important pour le Martiniquais, qu'il le transporte avec lui dans sa migration urbaine, ne serait-ce que sous la forme rudimentaire de quelques boîtes de conserve récupérées, de vieilles bassines servant de pots, sur les balcons, les toits, etc. (**Figures 2, 3 et 4**). Il n'est pas rare de trouver quelques plantes indispensables mêmes dans les espaces verts situés au pied des immeubles et reconvertis en vergers ou en pâturages. Ce phénomène étant récent, les citadins ne sont pas complètement coupés de la campagne avec laquelle d'ailleurs ils gardent de nombreux liens de parenté (Masse, 1980).

Figure 2. Enchevêtrement de maisons sur pentes à forte déclivité au quartier Trénelle à Fort-de-France et présence de jardins créoles symbolisés en grande partie ici par l'arbre à pain, arbre social par excellence..



Chauvin et Poupon, 1983 ; Marc, 2007

Figure 3. Type de parterre pour la culture des légumes au quartier Trénelle. Ce sont ici des haricots verts et des choux qui sont cultivés sur une surface d'environ 10 m²..



Cliché de Jean-Valéry Marc 2007

Figure 4. Exemple de petit potager sur tréteaux (hors sol) avec mélanges de plantes médicinales, épicées, et quelques ornementales au quartier Trénelle à Fort-de-France



Marc, 2007.

- 8 Le jardin créole en ville est donc une survivance, une adaptation du jardin traditionnel en milieu urbain. L'optimisation spatiale est au cœur de ce jardin. Chaque espace de la maison peut faire l'objet d'un aménagement par le végétal : clôture, rebord de fenêtre, potager de fortune, toit-terrasse dans certains cas, arrière-cour à Fort-de-France, « *backyard* » à Roseau en Dominique. L'espace habité étant plus restreint en ville, c'est dans les moindres recoins, sur les moindres petits morceaux de terre restant à disposition que les nouveaux citadins essaient de faire pousser le maximum d'essences végétales. Le jardin créole à Fort-de-France est confronté à trois principales contraintes : la première reste l'exiguïté des surfaces potentiellement cultivables puisque nos entretiens et relevés indiquent une moyenne allant de 6 à 10 m² (Marc, 2007). La seconde est la topographie accidentée et pentue avec des pentes de 25 à 40 % et parfois plus (DDE Martinique, 2001) qui accentuent le lessivage des sols. La faible fertilité de ces derniers constitue la troisième contrainte. Les détenteurs de jardin créole ajoutent souvent du charbon au pied des cultures afin de bénéficier d'un apport en potasse. Le jardin créole urbain révèle donc un constant souci de rentabilisation de l'espace habité. À cette optimisation spatiale, s'ajoute également la recherche de la qualité des produits cultivés. On achète régulièrement du terreau pour obtenir une terre de meilleure qualité, on récupère çà et là le long des routes ou des chantiers de construction de la « bonne terre » (terre à forte teneur argileuse), ou on tâche de se procurer de l'engrais (compost, fumier végétal ou de caprins, engrais vendus en pépinières) : l'objectif étant d'améliorer la fertilité du sol et par voie de conséquence la qualité des légumes, des plantes et des autres végétaux. Une laitue, des oignons-pays, des piments obtenus dans l'intimité de son jardin n'ont pas la même saveur, que ceux achetés en supermarché. Du reste, on est sûr du traitement qu'ils ont subi. Cet élément s'avère fondamental compte tenu des récents scandales liés à la pollution des sols agricoles en Martinique avec le chloredecone (Bellepomme, 2008).

Un jardin créole urbain au potentiel économique important

- 9 À l'instar des « coups de main », du « sou-sou » (sorte de banque populaire sans banquier consistant à cotiser mensuellement une somme fixe, déterminée au départ par plusieurs personnes et reversée mensuellement, tour à tour, à chaque membre du groupe) et malgré les revenus sociaux, le jardin constitue en réalité un moyen d'autosubsistance alimentaire pour les populations les moins favorisées de Fort-de-France. Il s'inscrit plus largement dans la pratique

d'une économie informelle caractéristique des quartiers populaires des villes des Petites Antilles (Letchimy, 1992). Les habitants des quartiers populaires de Roseau (Dominique) ou de Castries (Sainte-Lucie) vendent fréquemment le produit de leur jardin sur le bord de la route, la recette servant ensuite de monnaie d'appoint pour du carburant ou des produits de première nécessité (Marc, 2007).

10 Trois raisons d'être du jardin créole urbain se dégagent aujourd'hui. Elles tiennent d'abord aux conditions économiques difficiles que connaissent les Antilles françaises : le chômage y est deux à trois fois plus élevé qu'en France métropolitaine et jusqu'à la fin des années 1990 le taux de chômage à la Martinique dépassait les 28 %. Depuis une huitaine d'années, il est de 25 % en moyenne, mais certains quartiers populaires traditionnels de Fort-de-France accusent un taux de chômage record de 45 %. Les personnes en recherche d'emploi depuis plus d'un an représentent plus de 70 % des chômeurs en 2007. Ensuite la pauvreté demeure importante : l'enquête budget des ménages Insee de 2001 confirme que l'on trouve deux fois plus de ménages pauvres en Martinique qu'en France métropolitaine. 15 % des ménages martiniquais vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit avec moins de 6240 € par an et par personne c'est-à-dire moins 520 € par mois (Insee, 2008).

11 Dans le même temps, les aléas climatiques défavorables (cyclones, sécheresse, fortes pluies) pour l'agriculture locale, l'étroitesse des marchés de consommation, le coût élevé du transport entraînent un renchérissement quasi constant des denrées alimentaires importées et vendues sur le marché local (Insee, 2008). Enfin l'importante dégradation des sols agricoles par l'utilisation massive de pesticides pour les cultures d'exportation (banane essentiellement) ont déclenché un scepticisme général de la population envers les grandes productions agricoles.

12 Dès lors, pour les populations les plus touchées par la précarité professionnelle, la pauvreté, détenir un arbre à pain, un bananier, quelques légumes ou condiments dans un jardin créole, constitue souvent presque l'unique moyen d'économiser un peu d'argent sur la nourriture tout en s'assurant une santé et une autonomie alimentaire. L'une des caractéristiques paysagères qui résultent de cette réalité est l'omniprésence de l'arbre à pain dans les quartiers populaires de Fort-de-France, mais aussi de Pointe-à-Pitre, Roseau, Castries ; l'arbre à pain est « l'arbre social par excellence » (Chauvin et Poupon, 1983).

13 Au-delà de la stricte utilisation alimentaire et à l'occasion mercantile du jardin créole urbain, celui-ci détient un potentiel touristique encore peu exploité aujourd'hui. Si quelques expériences existent déjà en milieu rural en Martinique et en Guadeloupe (Degras, 2005), la ville manque de lieux où touristes et populations locales pourraient se rencontrer, échanger, partager, et ce, dans un cadre convivial et rapproché. On pourrait imaginer un circuit touristique de découverte de Fort-de-France à travers ses espaces verts actuels et anciens (Savane, Parc Floral, jardin Desclieux, place Abbé Grégoire) ainsi que ces divers jardins (jardins de Tivoli, de Balata, jardins créoles typiques des quartiers populaires) où les plantes endémiques des Antilles seraient bien représentées quantitativement (Hatzenberger, 2001). Apparaît alors une opportunité de pouvoir proposer « autre chose », qui se situe au croisement de l'écologie urbaine, de l'écotourisme, du culturel et de la découverte de l'espace vécu des Martiniquais. Tandis qu'il relève de la sphère privée, le jardin créole urbain tel qu'il existe aujourd'hui peut donc offrir des perspectives de développement local dans la sphère publique. Ces dernières constituent pour les populations les moins favorisées possédant encore un petit jardin créole, autant de stratégies possibles de lutter contre la pauvreté ou la cherté de la vie.

Le jardin créole urbain : entre richesse végétale et fonction socioculturelle

14 Le jardin créole urbain se veut une réplique miniaturisée du jardin créole traditionnel, adaptée aux contraintes de la ville où existe une étonnante diversité végétale. Chaque jardin créole urbain porte l'empreinte personnelle de son propriétaire. Cependant certaines similitudes peuvent permettre d'établir une typologie. Dans les jardins des quartiers populaires et favorisés on retrouve le triptyque suivant : 1) arbre fruitier, 2) plantes médicinales et alimentaires et 3) plantes ornementales.

15 Les travaux de Catherine Benoît (2005) sur les jardins de case guadeloupéens ont mis en évidence l'organisation spatiale selon les usages des plantes qui les composent : « *les plantes ornementales et des plantes dites « magiques », dont les usages sont rarement précisés, se trouvent en façade de jardin ; plus proches de la case et protégées du soleil, sont disposées les médicinales ; à l'écart, les épices et les maraichères ; enfin, derrière la case, les plantes vivrières et les arbres* » ; « *cette description générale semble être celle qui s'impose au terme de toute enquête ethnobotanique classique dans la région* ».

16 En dépit des possibles variations quantitatives dans la distribution des types de plantes des jardins créoles urbains, ces derniers présentent généralement un fort potentiel alimentaire. On distingue ainsi les plantes médicinales qui participent à la pharmacopée domestique quotidienne ou occasionnelle : citronnelle pour prévenir les piqûres de moustiques, tisane de verveine pour soigner les maux de tête, ou encore basilic pour favoriser la digestion. Les plantes alimentaires sont représentées par les féculents indispensables à une alimentation équilibrée, tandis que les épices et les autres plantes maraichères permettent d'assaisonner, de parfumer et plus généralement de relever les plats. Enfin, les fruits offrent un apport énergétique grâce aux nombreuses vitamines qu'ils contiennent.

Tableau 1. Plantes et arbres les plus rencontrés dans les jardins créoles urbains (en parenthèses : occurrence sur les 55 jardins visités).

Plantes médicinales	Plantes alimentaires	Épices, plantes maraichères	Arbres fruitiers
Basilic (<i>Ocimum basilicum</i> , Lamiacées)(29)	Bananier (<i>Musa acuminata et balbisiana</i> , Musacées) (65)	Piment (<i>Capsicum chinense</i> , Solanacées) (25)	Arbre à pain <i>Artocarpus altilis</i> , (Moracées) (26)
Aolès (<i>Aloë vera</i>) (58)	Igname (<i>Dioscorea polygonoides</i> , Dioscoracées) (16)	Gros-thym (<i>Plectranthus amboinicus</i> , Lamiacées) (34)	Citronnier (56) <i>Citrus aurantifolia</i> , (Rutacées)
Citronnelle (<i>Cymbopogon citratus</i> , Poacées) (13)	Igname kouchkouch (<i>Dioscorea trifida</i> , Dioscoracées) (1)	Oignon-pays (<i>Allium fistulosum</i> , Alliacées) (5)	Manguier <i>Mangifera indica</i> , (Anacardiacees) (44)
Diapana (<i>Eupatorium triplinerve</i> , Astéracées) (20)	Igname Saint-Martin (<i>Dioscorea alata</i> , Dioscoracées) (1)	Bois d'Inde (<i>Pimenta racemosa</i> , Myrtacées) (12)	Pomme cannelle <i>Annona squamosa</i> , (Annonacées) (24)
Verveine (<i>Stachytarpheta jamaicensis</i> , Verbénacées) (29)	Giraumon (<i>Cucurbita moschata</i> , Cucurbitacées) (5)	Persil (<i>Petroselinum sativum</i> , Ombellifères) (6)	Cocotier <i>Cocos nucifera</i> , (Arécacées) (28)

17 Les multiples investigations menées dans les quartiers foyalais (Marc, 2007) ont permis de mettre en lumière le fait que le jardin créole urbain, véritable espace vécu, se révèle un facteur de cohésion sociale, en plus d'être un espace de verdure nature. L'attachement au lieu sous-tend une relation affective à l'espace. L'espace approprié contribue à l'identité de l'individu et procure un sentiment de sécurité. En effet, les territoires appropriés individuellement ont comme fonction essentielle de produire de la sécurité, et de la stabilité (Moser *et al.*, 2003). Le jardin offrant « un territoire de sociabilité choisie » à l'individu, favorise et stimule le maintien d'une certaine forme de lien social dans les quartiers de Fort-de-France. Les échanges qu'il suscite entre voisins s'insèrent dans la logique communautaire bien caractéristique des quartiers populaires. La technique du « coup de main » pour la construction d'une maison, l'entraide, la solidarité sont d'autres manifestations de ce lien social (Mancebo, 2003 ; Marc, 2007).

18 La vie citadine éprouve l'homme de plus en plus. Le tumulte urbain et son cortège de nuisances sont à l'origine de comportements préoccupants comme le stress, les états dépressifs, le mal-être. Le développement de l'individualisme attisé par les nouveaux modes de consommation, l'avènement du tout-consommation, l'explosion de la cellule familiale traditionnelle conduisent l'homme moderne à avoir davantage des comportements de repli sur soi que d'ouverture sur l'autre (Dufour, 2003). Face à ce malaise social, le jardin créole urbain, et peut-être plus largement les espaces de verdure - privés ou publics- apparaissent comme les premiers espaces de nature dans lesquels le citadin peut se ressourcer et renouer avec les

valeurs humaines si nécessaires à son épanouissement. De par les fonctions positives qu'il joue dans le développement harmonieux des relations humaines, il est raisonnablement permis d'affirmer que le jardin créole est un véritable facteur de cohésion sociale à Fort-de-France.

19 La survivance en milieu urbain de pratiques traditionnelles héritées du monde rural et des cultures amérindiennes et africaines est attestée par la forte utilisation des plantes médicinales, puisqu'en moyenne 60 % de l'ensemble des personnes interrogées les utilisent pour la préparation de remèdes (Marc, 2007). À cela s'ajoute une bonne connaissance de l'usage de ces plantes et de leurs diverses propriétés. Les recettes d'origine populaire apparaissent parfois surprenantes dans leur composition, mais concordent avec les propriétés pharmaceutiques avérées des plantes utilisées (Longuefosse, 2003). Elles sont surtout l'héritage d'un savoir populaire ethnobotanique antillais dont les cadres sociaux traditionnels (familles élargies vivant sous le même toit, éducation multiparentale, respect des aînés) avaient assuré jusque-là une transmission sur plusieurs générations. Aujourd'hui, cette transmission de savoirs ethnobotaniques est fortement menacée par les nouvelles formes de structure familiale (foyer monoparental, familles nucléaires ou recomposées), ainsi que par les formes modernes de divertissement des jeunes générations.

20 Si les préparations à base de plantes médicinales sont communiquées très naturellement, en revanche, les rapports magico-religieux entretenus avec les plantes sont très rarement révélés. Quelques cas seulement ont pu être recensés lors de nos enquêtes de terrain (Marc, 2007) attestant ainsi d'une autre survivance en milieu urbain (peut-être plus profonde encore que la précédente), celle des croyances magico-religieuses. Le tumulte urbain semble ne pas avoir affecté ces croyances, bien au contraire, il les aurait renforcés. En raison de ses attributs (épines, propriétés urticantes) la plante peut servir à se protéger (haie de bougainvilliers en clôture par exemple) , mais aussi sur le plan spirituel notamment contre les mauvais esprits, les personnes mal intentionnées.

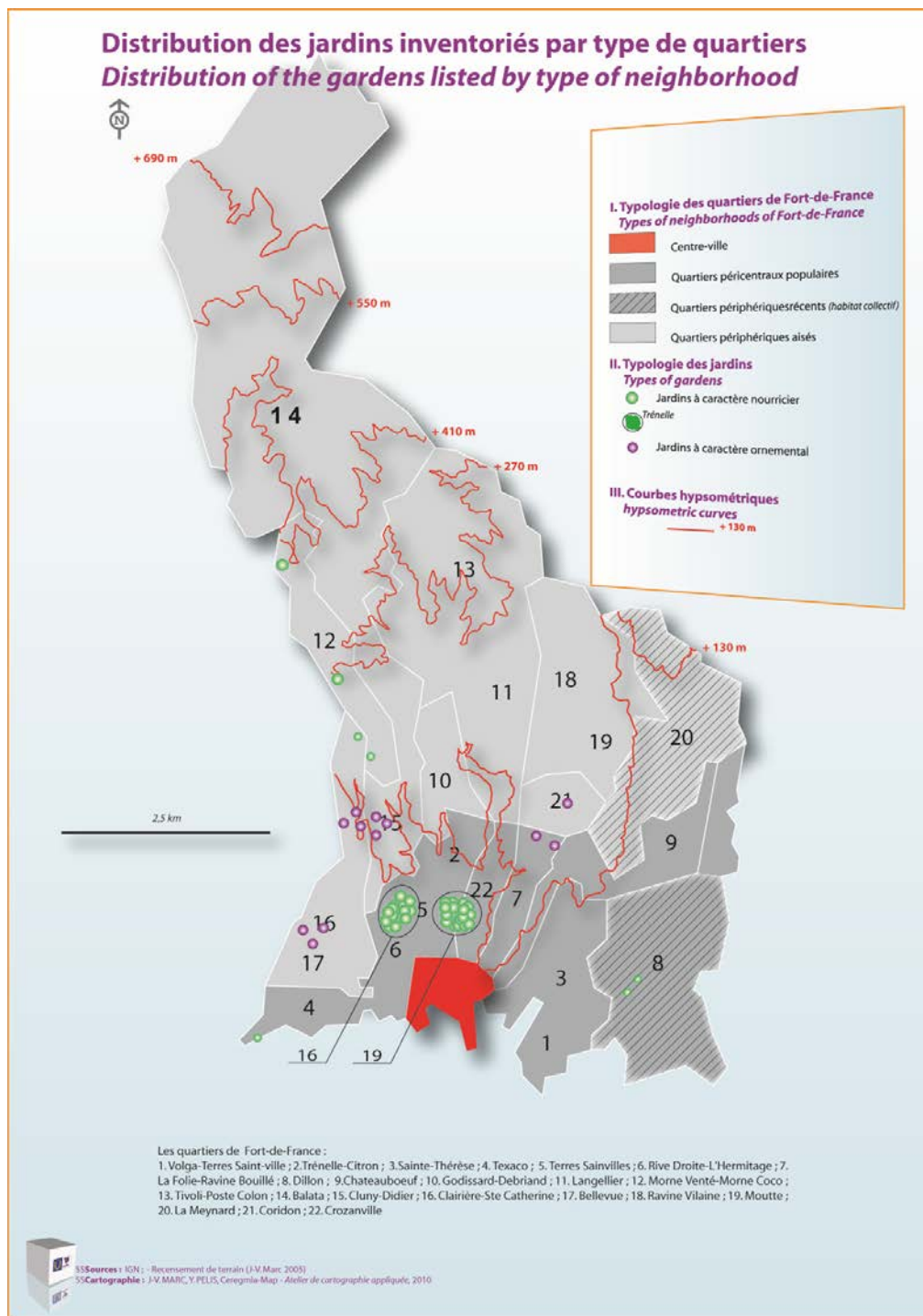
21 Trois types de cas ont pu être observés : le premier concerne des végétaux plantés pour leurs vertus protectrices et lucratives. Le second relève de l'état de l'arbre suivant le devenir de l'individu qui l'a planté. Enfin, le dernier cas illustre les conséquences d'une croyance.

22 Au quartier Didier, une septuagénaire a indiqué avoir planté de l'« annivraj » (*Phyllanthus subglomeratus*, Euphorbiacées) (Fournet, 2002 ; Sastre et Breuil, 2007) devant sa maison à l'entrée, afin de se protéger des ondes négatives qui circulent. Dans un autre jardin, la propriétaire a planté de l'« arada » (*Petiveria alliacea*, Phytolaccées), car selon elle « *cela amène l'argent dans la maison* ». Le second type de cas est celui d'arbres ayant dépéri à la suite de la mort de la personne qui les avait plantés : un propriétaire a vu son mandarinier dépérir totalement après que sa belle-mère soit décédée (c'est elle qui l'avait planté). Enfin le troisième type de cas montre l'importance d'une croyance : au quartier Trénelle une propriétaire a dû couper son « fromager » sous les injonctions répétées de son voisin direct qui pensait que l'arbre était habité par un être maléfique.

Différenciation socio-spatiale et fonction paysagère des jardins créoles urbains

23 L'hypothèse que la composition botanique des jardins créoles urbains diffère selon le type de quartier est en partie à cause de la loi économique d'Engel (1857 et 1895). « *Plus un individu, une famille, un peuple sont pauvres, plus grand est le pourcentage de leurs revenus qu'ils doivent consacrer à leur entretien physique dont la nourriture représente la part la plus importante* (Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Nathan, 2006) ». Nous avons donc une hiérarchie des besoins. La conséquence est que la part du budget affectée aux biens relativement superflus augmente lorsque le revenu s'accroît.

Figure 5. Distribution des jardins créoles inventoriés par type de quartiers à Fort-de-France.



24 Plantes et arbres sont des biens économiques appartenant aussi bien à la consommation marchande qu'à celle non marchande, car pouvant être obtenus à l'issue d'un échange marchand ou d'un échange non marchand. Le jardin relèverait donc de l'économie mixte. Le végétal étant un bien économique à part entière, il se trouve, à ce titre, soumis aux lois économiques qui régissent la vie des hommes. On est donc autorisé à penser que la loi d'Engel s'applique à la composition botanique des jardins créoles urbains. Par l'usufruit offert, il devient une ressource économique, une sorte de « revenu vert ». La transposition peut alors être la suivante : *plus une famille, un individu sont pauvres, plus grand est le pourcentage de leur jardin qui sera consacré à la satisfaction de besoins urgents. Inversement la part des plantes ornementales dans la composition botanique du jardin augmente lorsque le revenu s'accroît.* Au terme de nos relevés floristiques dans les deux types de quartiers, une distinction

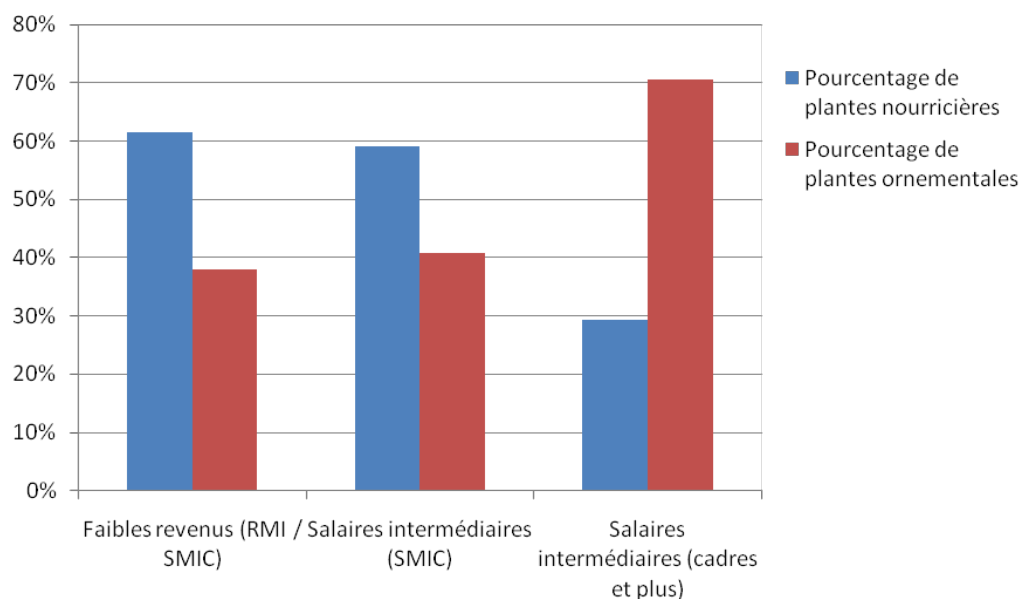
entre l'usage des plantes a été effectuée : plantes nourricières (fruitiers, médicinales, légumes), plantes ornementales.

25 Les résultats obtenus montrent que dans les jardins des quartiers populaires, le pourcentage moyen de plantes nourricières est plus élevé que celui des plantes ornementales (Figure 5). Inversement dans les jardins des quartiers aisés, le pourcentage moyen de plantes ornementales est supérieur à celui des plantes nourricières. La mise en relation du pourcentage moyen du type de plantes avec le revenu salarial des individus le confirme. Pour les besoins de la démonstration, des classes de revenus ont été établies, car il fut difficile d'obtenir le revenu exact de chaque propriétaire de jardin. Dans ces quartiers populaires de Fort-de-France, les sources de revenus n'étant pas toujours officielles, les individus restent réticents à les révéler. Quand l'activité professionnelle n'était pas précisée, les statistiques Insee ont fait foi suivant le quartier d'habitation. Trois classes de revenus nets ont été élaborées (Tableau 2) (Figure 6).

Tableau 2. Classes de revenus nets.

Dénomination	Classes de revenu	Valeur en euros
C1	Faibles revenus (RMI ; SMIC)	[380 ; 990[
C2	Salaires intermédiaires (SMIC)	[990 ; 1500[
C3	Salaires intermédiaires (cadres et plus)	[1500 ; S > 1500]

Figure 6. Variation du pourcentage de plantes par type suivant le revenu salarial.



26 Il ne s'agit pas ici d'affirmer que la composition botanique obéit et dépend exclusivement de la loi d'Engel ; cette dernière est un des facteurs expliquant la composition botanique et contribue au final à une différenciation spatiale. Le graphique permet cependant de mettre en évidence plusieurs éléments. Le premier reste d'abord la loi d'Engel qui s'applique aux jardins. Les quartiers populaires de Fort-de-France comme Trénelles, Volga, Dillon, l'Ermitage pour ne citer que ceux-là, sont nés de l'exode rural des habitants des campagnes martiniquaises frappées de plein fouet par la crise agricole (fermeture massive des usines de canne à sucre) des années 1950-1960. En dépit du fait que certaines personnes issues du milieu rural puis nouvellement implantées dans ces quartiers populaires, ont pu connaître une relative ascension sociale en s'installant à la ville, la plupart d'entre elles ont occupé des emplois à revenus modestes, voire très faibles. Souvent d'ailleurs, les revenus officiels sont largement complétés par des « jobs », permettant aux ménages de subvenir partiellement aux vicissitudes du quotidien. Inversement quand un individu, une famille possède des revenus suffisamment importants pour que les besoins premiers ne constituent plus une contrainte, le jardin devient essentiellement ornemental dans la mesure où se nourrir n'apparaît plus comme une urgence, une nécessité fondamentale, le salaire seul y pourvoyant déjà très largement. Ce principe

de l'application de la loi d'Engel aux jardins doit néanmoins être pondéré par le facteur socioculturel..

- 27 Il apparaît au terme du travail de terrain que l'origine géographique et sociale des individus demeure capitale tant dans la qualité du rapport ethnobotanique que dans la fonction générale du jardin lui-même (vivrier ou ornemental). Les personnes ayant vécu à la campagne, même quelques années durant leur enfance ont gardé un rapport ethnobotanique étroit, pratiquant une horticulture parfois très poussée (apport de terre, engrais, surveillance des mouvements lunaires pour les plantations) ; inversement, celles d'origine urbaine ne conçoivent bien souvent le jardin que dans une optique d'ornement avec une moindre connaissance des usages thérapeutiques des plantes.
- 28 En définitive cette différence entre les jardins des quartiers aisés et populaires loin d'être caricaturale apparaît comme une tendance récurrente, mais non systématique. En effet, il existe des jardins à fonction ornementale dans les quartiers populaires et réciproquement des jardins nourriciers dans les quartiers aisés. Origine géographique, culturelle (urbaine ou rurale) et catégorie socioprofessionnelle de l'individu interagissent simultanément dans la nature de son rapport ethnobotanique et la composition botanique de son jardin. L'origine culturelle de l'individu et son héritage écologique vont déterminer l'intensité de son rapport ethnobotanique, tandis que sa catégorie socioprofessionnelle conditionnera la fonction du jardin. La situation est donc la suivante : dans les quartiers populaires les jardins privés demeurent nourriciers et le rapport ethnobotanique est caractérisé par la survivance d'anciennes pratiques horticoles rurales ; dans les quartiers aisés les jardins sont essentiellement ornementaux et le rapport ethnobotanique est moins riche en pratiques horticoles traditionnelles. Ainsi, la première conséquence spatiale du lien entre composition botanique et catégorie socioprofessionnelle s'avère la différence paysagère entre les quartiers populaires et ceux dits résidentiels (Figure 5). La seconde concerne le jardin lui-même, qui se révèle être un nouvel indicateur socio-spatial mais aussi socio-économique à part entière au même titre que l'habitat.

Conclusion

- 29 Le jardin créole aura d'abord été un moyen d'autosubsistance pour l'esclave des plantations, ensuite pour l'habitant des campagnes antillaises, et enfin aujourd'hui pour le citoyen. Il existe un véritable rapport ethnobotanique antillais en milieu urbain au travers du jardin créole : survivances de traditions rurales, vecteur puissant de cohésion sociale, indéniable revenu informel. En obéissant à la loi économique d'Engel, ce même jardin devient indicateur de différenciation spatiale et s'élève donc au rang de descripteur socio-spatial et statistique à part entière. Il relève également d'une judicieuse mise en valeur d'une unité spatiale, le terrain, à des fins ornementales, mais aussi d'autoconsommation alimentaire, et ce, quasi-systématiquement comme par « réflexe identitaire et culturel (Benoît, 2007) ».
- 30 Intégré dans d'autres pratiques de solidarité communautaires déjà évoquées précédemment, le jardin créole urbain réhabilite également le troc, mais aussi le don simple, à savoir celui qui n'attend rien en retour, le don pour le plaisir de donner. On a ainsi parlé de « fuite en avant » pour décrire ce jardin (Marc, 2007), dans la mesure où il permet à l'individu de s'affranchir un tant soit peu du dictat de la consommation tout en générant durablement du lien social ; il s'agit d'un phénomène intéressant à plus d'un titre qui vient alimenter les débats sur la géographie de l'habiter et l'espace vécu. Au-delà de la socialisation toujours plus intense qu'il favorise, l'entretien du jardin créole conduit ensuite à une modification de la perception de la ville chez leurs détenteurs de jardins créoles : en vivant leur jardin au sens large du terme, ces derniers estiment ne plus subir plus la ville, et témoignent d'un « rapport affectif à la ville » -RAV- (Martouzet, 2007) qui se manifeste par exemple par l'abandon du projet de retourner vivre à la campagne, celle-ci ayant pu être recréée et rentabilisée sur place.
- 31 L'intérêt géographique du jardin créole est qu'il constitue une grille de lecture des modes et des niveaux de vie des populations urbaines de la Caraïbe insulaire. Il permet également d'envisager la création d'un indice ethnobotanique urbain pour mieux comprendre la complexité des relations qui s'établissent entre ces populations citadines et leur espace vécu.

Certes encore désordonné à l'instar de « l'apparent désordre » du jardin créole (Etifier-Chalono, 1984), un véritable enjeu pour la ville existe autour du jardin créole urbain, dont les multiples aspects s'articulent autour du développement et de l'animation locale, de l'écologie urbaine, de la valorisation du patrimoine, ainsi qu'autour de la résistance face à la pauvreté.

32 S'il est vrai que le jardin créole semble connaître un regain d'intérêt par les populations ayant la chance d'en posséder encore un, notamment en raison d'une situation socioéconomique locale difficile, son avenir s'avère néanmoins fortement compromis par la généralisation du logement collectif résidentiel ou social, sur l'ensemble du territoire. Dans ces complexes d'habitation, des milliers d'individus se retrouvent privés d'espaces cultivables en tant que tels et donc de tout rapport avec la terre. On perçoit mieux toute l'importance du jardin créole tant pour le développement socioéconomique de ces territoires insulaires caribéens que pour la santé et l'autonomie alimentaire des sociétés qui les animent. À leur manière, les jardins créoles en milieu urbain aux Antilles font écho aux jardins des villes africaines et plus largement de ceux des villes du Sud (Chaléard, 1996 ; Menozzi, 2000 ; Fournet-Guérin, 2007), où leur caractère culturel a conservé une certaine authenticité.

Bibliographie

Arnould P., Glon E. (sous la dir.), 2005, *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ?* Paris, Publications de la Sorbonne.

Audebert C., Saffache P., 2002, Les quartiers populaires de la ville de Fort-de-France : approche sociohistorique et intégration urbaine, *La Géographie*, 1507, p. 20-31.

Bellepomme, 2008, Rapport Inserm sur le chloredécone, Institut de santé, d'épidémiologie et de recherche médicale.

Benoît C., 2000, *Corps, jardins, mémoires. Anthropologie du corps et de l'espace à la Guadeloupe*, Paris, éd. CNRS, éd. De la Maison des Sciences de l'homme, 309 p.

Benoît C., 2007, Silent performances in Guadeloupean dooryard gardens : the creolization of the self and the environment, In *Performance and Appropriation : profane rituals in gardens and landscapes*, edited by Michel Conan, *Dumbarton Oaks Research Library*, 227 p., [117 -130 p.].

Blanc N., 1996, *La nature dans la cité*, thèse de doctorat, Université Paris I Sorbonne, [s.l.] [s.n.].

Chaléard J.-L., 1996, Temps des villes, temps des vivres, l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire, éd. Karthala, Paris, 661 p.

Chauvin G., Poupon J., 1983, *Les arbres de la Martinique*, Office Nationale des Forêts, Direction régionale pour la Martinique, 256 p.

Etifier-Chalono M.-E., 1985, *Étude descriptive des jardins traditionnels des campagnes de Sainte-Marie, Martinique*, [s.l.] : [s.n.], Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université des Sciences et techniques du Languedoc, Montpellier, 272 p.

Fournet J., 2002, *Flore illustrée des phanérogames de la Guadeloupe et de la Martinique*, Cirad et Editions Gondwana, tomes 1 et 2, 2538 p.

Fournet-Guérin C., (sous la direction), 2007, La nature dans les villes du Sud, *Géographie et cultures*, n° 62, Paris, éd. L'Harmattan.

Hatzenberger F., 2001, *Paysages et végétations des Antilles*, éd. Karthala, 508 p., Paris.

Letchimy S., 1992, *De l'habitat précaire à la ville. L'exemple martiniquais*, Ed. L'Harmattan, collection « objectif ville », 149 p.

Longuefosse J-L, 2003, *Plantes médicinales de la Caraïbe*, éd Gondwana, 2 vol. (238, 239 p.)

Luginbuhl Y., 1997, « La plante a-t-elle absorbé la nature dans la ville ? » *La plante dans la ville*, Angers (France), 5-7 novembre 1996, éditions Inra, Paris, (Les Colloques, n° 84).

Mancebo F., 2003, Questions d'environnement pour l'aménagement et l'urbanisme, Nantes, Editions Du Temps, 285 p.

Marc J.-V, 2007, Le végétal dans les espaces urbains et périurbains des Petites Antilles : le cas de Fort-de-France, Université des Antilles et de la Guyane, Thèse de doctorat de géographie, 338 p.

Martouzet D., 2001, *Fort-de-France, ville fragile ?* Paris, Editions Economica, Collection Villes dirigée par Denise Pumain, 259 p.

- Moser G., Weiss K., 2003, *Espaces de vie, Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, éditions Armand Colin, 396 p.
- Moulet D., Saffache P., Transler A.L., 2007, L'urbanisation caribéenne : effet et contrastes, *Etudes Caribéennes*, 7, p. 67-74.
- Paquot Th., Lussault M., Younès Ch., 2007, Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie. Ed. La Découverte, Paris, 379 p.
- Peeters A., 1986, « La médecine populaire traditionnelle et ses rapports avec la médecine officielle », in A.T.P « Santé et Environnement », *Étude comparative des facteurs socioculturels relatifs à la santé et à l'environnement dans les Petites Antilles*, Centre National de la Recherche Scientifique, Octobre.
- Rey, N., 2001, Lakou et ghetto, les quartiers périphériques aux Antilles françaises, L'Harmattan, 2001, 161 p.
- Sastre, Cl. Et A. Breuil, 2007, Plantes, milieux et paysages des Antilles françaises, éditions Biotope, Collection Parthénope, 672 pp.

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean-Valéry Marc, « Le jardin créole à Fort-de-France : stratégie de résistance face à la pauvreté ? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 11 Numéro 1 | mai 2011, mis en ligne le 20 mai 2011, Consulté le 15 mai 2012. URL : <http://vertigo.revues.org/10804> ; DOI : 10.4000/vertigo.10804

À propos de l'auteur

Jean-Valéry Marc

Docteur en Géographie, chargé d'enseignement, Université des Antilles et de la Guyane, Fouillole, BP 250 – 97157, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, Courriel : jvmarc@yahoo.fr

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumé / Abstract

Dans la Caraïbe insulaire près de 70 % de la population vit aujourd'hui dans des aires urbaines. La crise de l'industrie cannière dans les années 1950 a été le principal facteur de l'exode rural des populations vers les villes capitales des Petites Antilles afin d'y trouver de meilleures conditions de vie. Constituées majoritairement de ruraux et occupant souvent des emplois faiblement rémunérés, ces populations ont dû s'accommoder au mieux des vicissitudes urbaines. L'une de ces accommodations les plus visibles demeure le jardin créole. Il désigne cette petite unité spatiale de productions agricoles, moyennement délimitée, attenante aux maisons individuelles, très répandue dans les espaces ruraux et urbains des Petites Antilles. Il est dit « créole » parce que caractéristique d'un mode cultural et culturel hérité des époques précoloniale et coloniale, et centré essentiellement sur l'autoconsommation. Ainsi, bien qu'elle rassemble une large part de la population urbaine de l'île et l'essentiel des fonctions de commandement, Fort-de-France reste néanmoins marquée par une ruralité subsistante (Marc, 2007 ; Martouzet, 2001).

Malgré un IDH la plaçant parmi le peloton de tête des pays caribéens, la Martinique accuse de fortes disparités de niveaux de vie ; une frange importante de sa population vit en deçà du seuil de pauvreté et doit survivre entre emploi précaire, revenus sociaux, travail informel. Au croisement du patrimoine, de l'environnement et de l'autoconsommation, le jardin créole urbain révèle une véritable stratégie de survie économique en particulier pour les populations les moins favorisées.

Mots clés : patrimoine, Caraïbe insulaire, écologie urbaine, jardin créole, alimentation, pauvreté, développement local.

In the Caribbean islands about 70 % of the population lives in urban areas today. The crisis of the sugar cane industry in the 1950s was the main factor of the drift from the land of the populations towards the major cities of the Lesser Antilles to find better living conditions there. Constituted mainly of countrymen and occupant often weakly paid jobs, these populations had to adapt at best urban adventures. One of these most visible accommodations lives the Creole garden. It indicates this small spatial unit of agricultural productions, averagely bounded, adjacent to the detached, very wide-spread houses in the rural and urban spaces of Lesser Antilles. It is said « Creole » because characteristic of a farming and cultural mode inherited from precolonial and colonial periods, and centred essentially on the autoconsumption. So, although it collects a wide part of the urban population of the island and the main part of the functions of command, Fort-de-France remains nevertheless marked by a remaining rural life (Marc, 2007 ; Martouzet, 2001). In spite of an IDH placing her, among the main platoon of the Caribbean countries, Martinique accuses strong disparities of standards of living ; an important fringe of her population lives below the poverty line and constantly has to tack between precarious employment, social incomes, and informal work. In the crossing of the heritage, the environment and the autoconsumption, the urban Creole garden reveals a real strategy of economic survival in particular for the least facilitated populations.

Keywords : heritage, Caribbean island, urban ecology, garden Creole, food, poverty, local development.